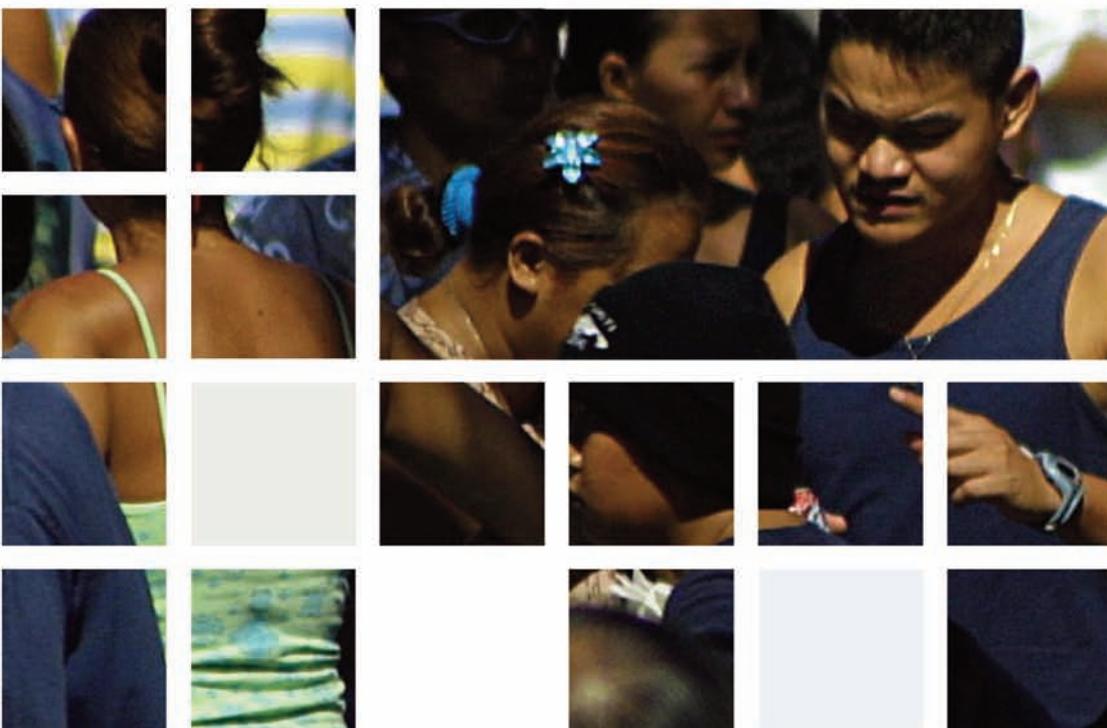


Points forts

08

De la Polynésie française

BILAN
DÉMOGRAPHIQUE 2013



AU 1^{er} JANVIER 2014, 270 500
PERSONNES RÉSIDENT
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Par rapport au 1^{er} janvier 2013, la population a augmenté de plus de 1 300 personnes, soit + 0,5 %. L'accroissement de la population est toujours tiré par la natalité, favorisée par une structure par âges propice, mais ralenti par un déficit migratoire historiquement élevé. L'accroissement de la population est beaucoup plus faible qu'au cours des années 90 où la croissance atteignait 1,9 % par an en moyenne.

CHIFFRES CLÉS POUR 2013

	Polynésie française	France métropolitaine
Au 1^{er} janvier 2014		
Population au 1 ^{er} janvier 2014 (milliers)	271	63 929
Pour l'année 2013		
Croissance de la population (%)	1,9	0,4
Naissances	4 200	810 000
Indice conjoncturel de fécondité	2,0	2,0
Taux de mortalité infantile (‰)	10,2	3,6
Âge moyen des mères	27,5	30,1
Décès	1 434	572 000
Espérance de vie (en années)		
Homme	72,9	78,7
Femme	77,4	85,0
Mariages	1 474	231 000
Taux de nuptialité (‰)	5,5	3,6
Age moyen au 1 ^{er} mariage		
Époux	35,9	32,0
Épouse	32,5	30,2

Tableau 1

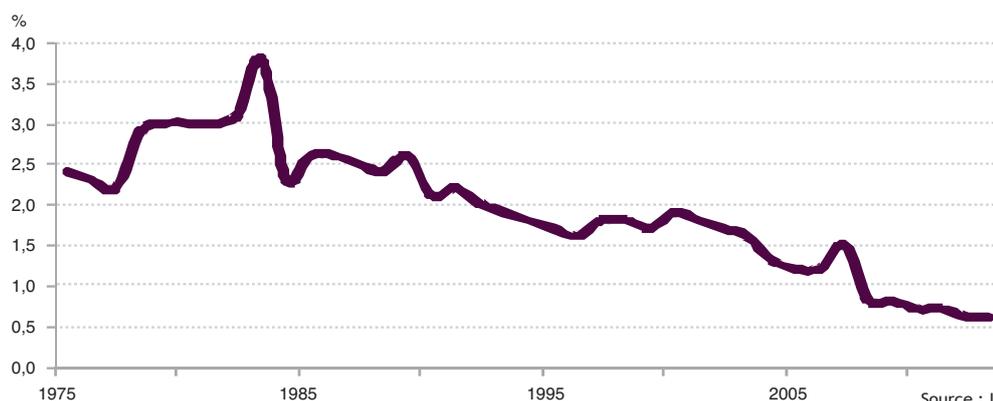
Sources : ISPF, INSEE

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Au cours de l'année 2013, 4 200 personnes sont nées et 1 434 sont décédées. L'accroissement naturel, c'est-à-dire le solde entre les naissances et les décès, est donc de 2 766 personnes, un chiffre en léger recul.

Le déficit migratoire observé entre les recensements de 2007 et 2012 (- 7 700 personnes, soit - 1 550 personnes par an) pèse désormais sur l'évolution du nombre d'habitants de la Polynésie française, alors qu'il était auparavant négligeable (- 250 personnes par an entre 2002 et 2007).

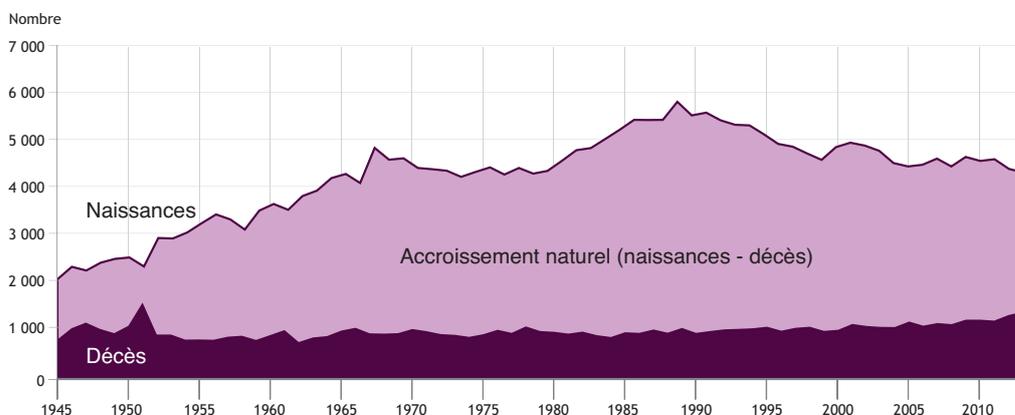
TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DEPUIS 1975



Graphique 1

Source : ISPF - État civil

NAISSANCES ET DÉCÈS DEPUIS 1945



Graphique 2

Source : ISPF - État civil

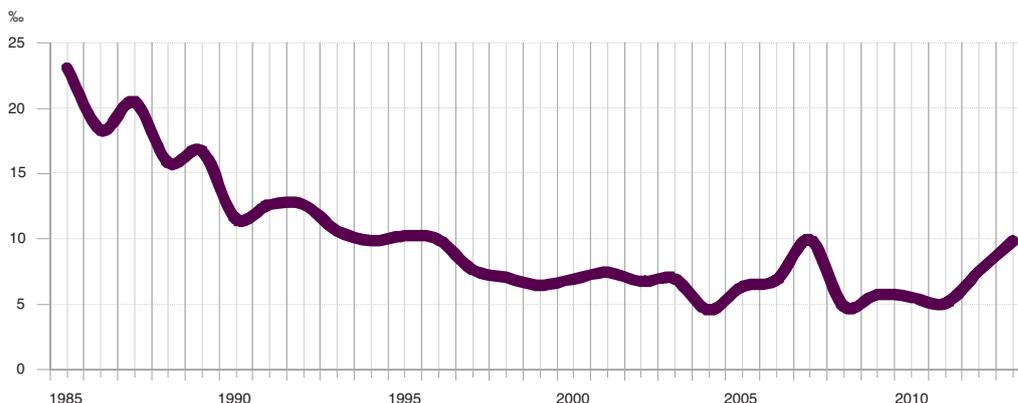
MORTALITÉ - ESPÉRANCE DE VIE

En 2013, 1 434 personnes sont décédées. Ce nombre est au plus haut depuis les dix dernières années, avec un niveau bas de 1 023 en 1999.

L'espérance de vie à la naissance atteint 72,9 ans pour les hommes et 77,4 ans pour les femmes, soit une moyenne de 75,1 ans pour les résidents de Polynésie française. Si la durée de vie moyenne a régulièrement augmenté pendant 10 ans de 4 mois par an, jusqu'en 2011, elle stagne voire régresse depuis 2012 du fait d'une mortalité plus importante. L'espérance de vie en Polynésie française reste inférieure à l'espérance de vie des hommes et des femmes observée en France métropolitaine, qui continue de progresser (respectivement 78,7 et 85,0 ans en 2013, selon l'INSEE).

Avec 43 décès d'enfants de moins d'un an, la mortalité infantile a augmenté en 2013 et atteint 10 décès pour 1 000 naissances, le niveau le plus élevé depuis 1995. Après avoir fortement diminué jusqu'en 2000, elle semble avoir atteint un palier qui demeure plus de deux fois supérieur à celui de France métropolitaine (3,6 décès pour 1 000 naissances en 2013).

TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE



Graphique 3

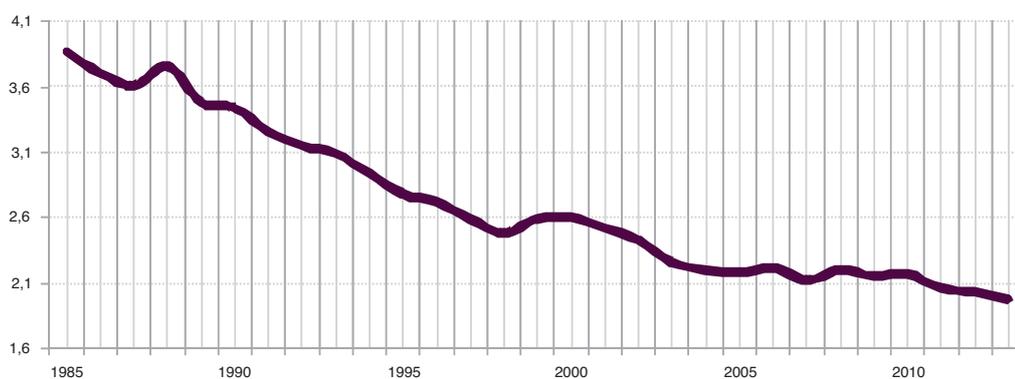
Source : ISPF - État civil

NATALITÉ - FÉCONDITÉ

En 2013, 4 200 bébés sont nés de mères résidentes en Polynésie française, soit 95 de moins qu'en 2012. Le nombre de naissances, qui était relativement stable entre 2003 et 2010 autour de 4 500 naissances par an, est en légère baisse depuis 2011. Cette légère diminution des naissances s'explique par l'émigration de jeunes adultes ainsi que par la baisse progressive de la fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité passe en 2013 pour la première fois depuis qu'il est mesuré en dessous du seuil des 2 enfants par femme avec 1,98 enfant par femme en âge de procréer. La fécondité a ainsi rejoint le niveau de celle de la métropole.

L'âge moyen des mères à l'accouchement est de 27,5 ans en 2013 contre 27,0 ans en 2000 et 26,0 ans en 1990.

INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ



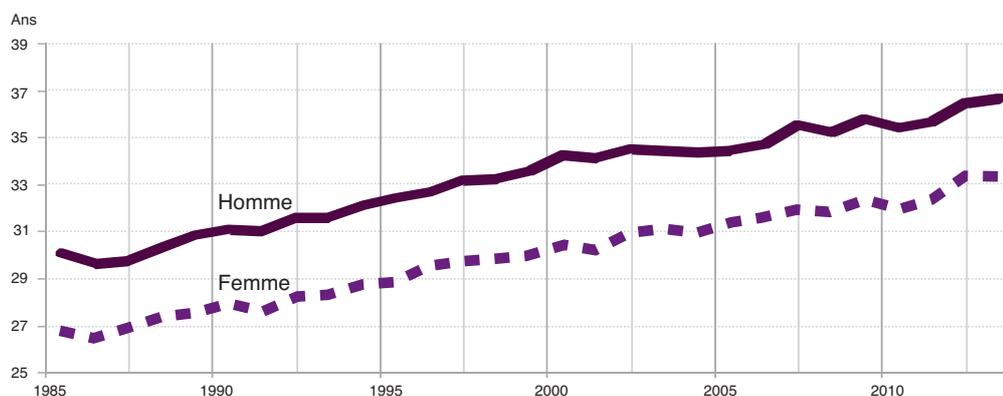
Graphique 4

Source : ISPF - État civil

MARIAGE - NUPTIALITÉ

1 474 mariages ont été célébrés en 2013, soit 225 de moins qu'en 2012. Le taux de nuptialité est ainsi de 5,5 ‰, en légère baisse. Le mariage intervient de plus en plus tard dans la vie des couples. En 2013, les femmes se marient à 34 ans en moyenne et les hommes à 37 ans, contre respectivement 31 et 35 ans en 2000. ■

ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE



Graphique 5

Source : ISPF - État civil

PRINCIPAUX INDICATEURS DEPUIS 1993

An	Population au 1 ^{er} janvier	Accroissement	Population moyenne	Naissances vivantes	Taux de natalité	Décès	Taux de mortalité	Décès d'enfants de moins d'un an	Taux de mortalité infantile	Solde naturel	Accroissement naturel
Unité :	milliers	%	milliers	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰	nombre	‰
2014	270,5										
2013	269,1	1,9	269,8	4 200	15,5	1 434	5,3	43	10,2	2 766	10,2
2012	267,6	2,0	268,4	4 295	16,0	1 360	5,1	31	7,2	2 935	10,9
2011	266,0	1,4	266,8	4 375	16,3	1 242	4,6	20	4,6	3 133	11,7
2010	264,1	0,7	265,0	4 579	17,2	1 261	4,7	25	5,5	3 318	12,5
2009	262,3	0,8	263,2	4 543	17,2	1 262	4,8	26	5,7	3 281	12,4
2008	260,3	0,8	261,3	4 627	17,6	1 167	4,5	22	4,8	3 460	13,2
2007	258,3	1,5	259,3	4 426	11,7	1 190	4,6	30	9,9	1 854	7,1
2006	254,5	1,2	256,1	4 591	17,8	1 134	4,4	31	6,8	3 457	13,4
2005	251,4	1,2	253,0	4 461	17,5	1 224	4,8	28	6,3	3 237	12,7
2004	248,4	1,3	249,9	4 426	17,6	1 106	4,4	20	4,5	3 320	13,2
2003	245,2	1,6	246,8	4 496	18,1	1 109	4,5	31	6,9	3 387	13,6
2002	241,4	1,7	243,4	4 758	19,4	1 127	4,6	32	6,7	3 631	14,8
2001	237,3	1,8	239,3	4 869	20,2	1 171	4,9	36	7,4	3 698	15,3
2000	233,0	1,9	235,1	4 932	20,8	1 046	4,4	34	6,9	3 886	16,4
1999	228,7	1,7	230,9	4 835	20,8	1 023	4,4	31	6,4	3 812	16,4
1998	224,9	1,8	226,8	4 568	20,0	1 113	4,9	32	7,0	3 455	15,1
1997	220,9	1,8	222,9	4 707	20,9	1 090	4,8	36	7,6	3 617	16,1
1996	217,1	1,6	218,8	4 848	22,0	1 029	4,7	48	9,9	3 819	17,3
1995	213,7	1,7	215,4	4 904	22,6	1 113	5,1	50	10,2	3 791	17,5
1994	210,1	1,8	211,9	5 109	23,9	1 082	5,1	50	9,8	4 027	18,8
1993	206,3	1,9	208,2	5 299	25,2	1 066	5,1	56	10,6	4 233	20,1

Tableau 2

Source : ISPF - État civil

Sources

État civil : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Ispef.

Recensement de la population : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, six recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 22 août 2012.

Estimations annuelles de la population : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 1^{er} janvier de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

27,5 ans

C'est l'âge moyen des mères à l'accouchement en 2013 en Polynésie française.



Définitions

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Définitions relatives aux naissances

Naissance : toute naissance survenue en Polynésie française fait l'objet d'une déclaration à l'état civil. Les naissances sont localisées au lieu de résidence de la mère. Les statistiques sont limitées aux naissances de mères résidant en Polynésie française (99,96 % des naissances).

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée. L'évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité donne une mesure synthétique de l'évolution des taux de fécondité, indépendamment de la structure par âge de la population.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Taux de fécondité : le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge. Par extension, le taux de fécondité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans sur l'année).

Définitions relatives aux décès

Espérance de vie à la naissance : l'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne, autrement dit l'âge moyen au décès, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. Elle est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x. Cette espérance représente, pour une année donnée, l'âge moyen au décès des individus d'une génération fictive d'âge x qui auraient, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là au même âge. Autrement dit, elle est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Taux de mortalité : Rapport des décès à la population moyenne.

Taux de mortalité infantile : Rapport des décès d'enfants âgés de moins d'un an aux naissances vivantes.

Définitions relatives aux mariages

Taux de nuptialité : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF